

# Les injures d'Henri Nagapin à son personnel

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

30 septembre 2017

**Voilà venu le temps du trivial, du glauque et du scabreux** avec la circulation sur les réseaux sociaux d'un enregistrement d'une réunion du Comité d'entreprise de la clinique les Eaux claires qui s'est tenue le 14 septembre 2015. Sur la sellette : Henri Nagapin, aussi président de la Chambre de commerce. Dans un premier temps, l'homme a déclaré qu'il n'était pas concerné par cet enregistrement et encore moins par les insultes en cascades proférées. Ce n'est donc pas lui. *Le Courrier de Guadeloupe* a interrogé plusieurs salariés de la clinique, présents à ce Comité d'entreprise. Ils ont tous confirmé l'authenticité du document. Henri Nagapin a par la suite adopté un autre axe de défense. " *L'enregistrement est vieux, il sort à point nommé en même temps que la tempête qui souffle sur la Chambre de commerce où plusieurs membres du bureau ont démissionné* ". Ce qui provoque de nouvelles élections. Bref, c'est un complot. Sans doute. Les affaires ne sortent jamais par hasard et ceux qui les balancent ne sont ni neutres ni dépourvus d'arrière-pensées très précises.

**Cela établi, et une fois dit**, les faits incriminés lorsqu'ils s'avèrent exacts demeurent. Ils gardent toute leur gravité. Qui peut nier que les révélations du Canard enchaîné à propos des emplois présumés fictifs de l'épouse et des enfants de François Fillon ont changé les résultats de l'élection présidentielle en France ? Personne. La vraie question est la suivante : Un chef d'entreprise, de surcroît président de la Chambre commerce, peut-il tenir de tels propos à l'adresse de son personnel ? La réponse est évidemment non. Et qu'on ne vienne surtout pas laisser entendre comme cela a été fait dans les colonnes de France-Antilles que jiré manman fait partie de notre culture. Que ce serait notre seconde nature en tant que Guadeloupéens. Une nature-culture qu'Henri Nagapin maîtrise si bien qu'il peut la dégainer à la vitesse d'une mitrailleuse.

**Je n'insisterai pas** sur le caractère méprisant d'une telle interprétation. Des injures infamantes, il en existe dans tous les pays. Il ne viendrait à l'idée de personne de considérer qu'elles peuvent être adressées à des salariés par leur chef d'entreprise sous couvert d'en maîtriser une version grasse. J'ajoute qu'en dépit de la propension que certains ont à sortir cette insulte à tout bout de champ, elle demeure l'une des paroles les plus outrageantes qu'on puisse adresser à un Guadeloupéen. L'argument de la banalisation du juron ne tient pas non plus. Des bagarres nombreuses et graves ont éclaté à cause de cette injure.